



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2017**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Procurations
27	19	2

Date d'affichage : 06 /10/2017

**Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le :
02/07/2017**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le vingt et un septembre sous la présidence de Monsieur Rémy ANDRIN.

Étaient présents : Rémy ANDRIN, Laurent LAMINETTE, Marie-Françoise LECLERC, Jean PICART, Jocelyne HUMBERT, Christelle LEPEZEL, Robert BOISSIERE, Thierry MINARIE, Norbert DELAHAYE, Cassandre ZANIN, Laurence SPENGLER, Emilie PRADEL, Lauren JESTIN, Eric PORCHON, Liliane BEAUCHOT, Angélique DEPARD, Nicole JOURDAN, Jacques DEMMERLE, Mickaël BOURGON.

Étaient absents : Daniel BRIZION, Elise RONDEAU, Jean-Claude THOMAS, Guillaume BOUVIER-PEYRET, Jérôme MARCHETTI, François BOULIER, Yves DHYVERT, Christian GAGNEUX.

Procurations : Elise RONDEAU à Jocelyne HUMBERT, Jean-Claude THOMAS à Lauren JESTIN.

Secrétaire de séance : Lauren JESTIN.

Adjoint Secrétaire de séance : Cathy MOUGENOT.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures

1 - PLAN DE FINANCEMENT POUR LA MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX PROGRAMME 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, approuve le plan de financement ci-dessous :

Postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	Taux
Menuiseries	15 547,00 €	Autofinancement :	5 159,00 €	20,00 %
Serrurerie et signalisation	10 248,00 €	Aides publiques (1) :		
		- DETR	10 318,00 €	40,00 %
		- FSIL	10 318,00 €	40,00 %
Total des dépenses	25 795,00 €	Total des ressources	25 795,00 €	100,00 %

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la programmation 2017.

2 – ADHESION AU SERVICE ASSURANCE GROUPE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, décide d'adhérer au service «Assurance groupe» du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2018 selon les conditions du marché négocié et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

3 - COUPES AFFOUAGERES 2017-2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, décide la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage », c'est-à-dire des petits bois et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles n° 10,13,14,21,22r et 31, fixe le prix des coupes affouagères 2017-2018 à 6.80 € le stère

4 - REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE : Assistance technique du département et étude de faisabilité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre du programme d'aménagement suivant : étude de faisabilité pour la requalification urbaine et paysagère de la place du Bosquet et du Parc Paul Thiéry.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à :

- Signer la mission d'assistance avec le département
- Lancer les études correspondantes selon les règles de la commande publique
- Signer les documents nécessaires à la réalisation de cette opération

5 - OCTROI DE SUBVENTION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, accepte l'octroi d'une subvention d'un montant de 700.00 € pour la participation à la confection des drapeaux.

6 - RAPPORTS SUR LA GESTION DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, approuve les rapports du délégataire concernant la gestion du service public eau et du service public assainissement pour l'exercice 2016.

7 - RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2016

Après présentation des rapports, après en avoir délibéré et, **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, le Conseil Municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable et le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif de la commune d'Etain pour l'exercice 2016.

8 - ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE D'ETAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, accepte l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à titre gracieux de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour le choix d'un maître d'œuvre en vue de la restauration d'un monument historique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

**Le Maire
Rémy ANDRIN**